FORMULE 76C

ORDONNANCE PORTANT PROROGATION DU DÉLAI

	N° de dossier :
COUR DU BANC DE LA	A REINE
Centre	
ENTRE:	
- et -	demandeur (demanderesse)
	défendeur (défenderesse)
ORDONNANCE PORTANT PRORO	GATION DU DÉLAI
À LA SUITE DE la requête du demandeur (de délai de signification de la présente demande;	la demanderesse) en vue de la prorogation du
IL EST ORDONNÉ que le délai de signification	n de la demande et d'une copie de la présente
ordonnance soit prorogé jusqu'au	
de la présente demande soit remis au	19, à heures,
au, à,au Manitoba [adresse]	ı.
Date : [sceau de la Cour]	Registraire adjoint